



L'EUROPE

EN SOUTIEN DES PROJETS À SAINT-LEU

Centre-ville de Saint-Leu

Ce projet est co-financé par l'Union Européenne



WWW.SAINTLEU.RE



L'EUROPE

investit dans les territoires

En sa qualité de Région Ultrapériphérique (RUP), La Réunion bénéficie de dispositifs d'aides en provenance de l'Union européenne, notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dont l'autorité de gestion est la Région.

La pandémie de COVID-19 a occasionné le ralentissement de l'activité économique dans

l'ensemble de l'Union et causé des dommages considérables, notamment une hausse du chômage et une contraction de l'économie. Le 28 mai 2020, la Commission a proposé le train de mesures REACT-EU pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19. Cela s'est traduit par une dotation supplémentaire pour accroître la flexibilité des dépenses dans le domaine de la politique de cohésion.



LE CENTRE-VILLE

de Saint-Leu en mutation

Les commerces de proximité ont subi plusieurs crises ces dernières années. Il a s'agit de la crise sanitaire liée à la Covid-19 mais aussi de la crise économique et de l'instabilité internationale. Tous ces facteurs ont entraîné

une baisse du pouvoir d'achat venue impacter directement les commerces. Ceux du centre-ville de Saint-Leu n'y échappent pas.

L'émergence de la ZAC Portail

De surcroît, ces activités doivent faire face depuis plusieurs années à des mutations importantes, propres au territoire, avec notamment le développement de la ZAC Portail, venue en certains points, concurrencer les activités des commerces de proximité du centre-ville de Saint-Leu.



Le chantier de modernisation du réseau d'eaux usées

Dernier élément à prendre en compte, le chantier titanesque et nécessaire de modernisation et d'extension du réseau d'eaux usées en centre-ville de Saint-Leu. Lancés fin 2022, il devrait s'achever début 2024. Ces travaux en pleine chaussée sont venus amoindrir l'attractivité du cœur de ville et sa fréquentation.



Imaginer le futur Village Bord'mer

La Ville de Saint-Leu mène une vaste étude de modernisation de son centre-ville, avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement et la Banque des Territoires. Ce programme a vocation à définir un schéma directeur d'aménagement avec un programme d'opérations à déployer à court-moyen termes. Il s'agit de penser le Village bord'mer de demain, préservant l'authenticité de ce territoire, intégrant les enjeux environnementaux (modes de déplacements doux), la cohésion sociale et la valorisation culturelle et patrimoniale.



ACCOMPAGNER LES ACTEURS

économiques du centre-ville de Saint-Leu

La Ville de Saint-Leu a donc souhaité mettre en place, avec le soutien de l'Europe un ensemble de mesures d'accompagnements des commerçants du Centre-ville, dans le cadre de la fiche action FA 10.2.5 : «

Animation et structuration des centres-villes, centres-bourgs et petites villes », du PO FEDER 2014-2020 du REACT UE.

La ville a sollicité le soutien de l'Europe pour l'accompagner dans l'animation de son centre-ville historique pour :

- le financement d'un poste d'animateur de centre-ville afin de renouer les liens avec les commerçants et permettre un meilleur accompagnement
- la réalisation d'actions d'animation (animation commerciale, opération ticket péi)
- lancement d'une étude afin de doter de façon pérenne le centre-ville d'un équipement de sonorisation



Postes de dépenses	Montant hors TVA	Part Europe	Part commune
Animateur centre-ville	34 119 €	90 %	10 %
Etude sonorisation centre-ville	3 750 €		
Animations commerciales	11 950 €		
Communications	8 775 €		
TOTAL	58 594 €		

